



Bulletin d'inscription Bourse aux jouets - vide Grenier 2018
à retourner par courrier postal avant le **4 décembre 2018 midi dernier delai.**

Comité des Fêtes de Volonne - 1 place Charles de Gaulle 04290 Volonne

Par courriel : cdf.volonne@gmail.com

Par téléphone : 07 60 05 92 59

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postale : ____ Commune :

Tél : ____ Courriel :@.....

Tarifs normal : 15€ la place

Je désire réserver ____ place (à 15€ la place) soit ____€

Tarifs avec la carte d'adhérent : 10€ la place

Je désire réserver ____ place (à 10€ la place) soit ____€
n° de carte d'adhérent :
(merci de vous présenter avec votre carte d'adhérent et votre CNI)

Total à payer ____ €

Règlement par : Chèque Espèces

Paiement à effectuer à l'ordre du : "Comité des Fêtes de Volonne"

RÈGLEMENT

1. La bourse aux jouets - Vide Grenier est ouvert à tous, habitants, particuliers, professionnels.
2. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature.
3. Les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse ou de vol ou autres préjudices.
4. Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements de chacun.
5. Les réservations doivent être effectuées **avant le 8 décembre 2018 midi**.
Une fois passé ce délai le remboursement ne sera pas possible,
6. Le nombre d'emplacements est limité.
7. Les exposants seront reçus à partir de 6h30, le dimanche 09 décembre 2018.
8. Les exposants s'engagent à accueillir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 18h.
9. Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ.
10. Les emplacement seront réservés dans l'ordre d'arrivée des réservations.
11. Toute inscription incomplète sera refusée. **L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription et du règlement.**
12. Les absences ne pourront donner droit au remboursement de l'inscription.
13. Les exposants ne pourront pas faire concurrence aux ventes de nourritures et boissons organisées par le Comité des Fêtes de Volonne.
14. La photocopie de la CNI sera obligatoirement demandée.
15. Les adhérents de la carte du CDF de Volonne devrons se présenter avec celle-ci.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et déclare l'accepter.

Je certifie sur l'honneur ne pas avoir fait plus de 2 vide-greniers pour cette année civile.

(Merci de cocher les cases)

Le ____/____/____ à _____

Signature (précédé de la mention "Lu et approuvé")